

COMMENT AMELIORER UNE REDACTION après correction : classe de 5°

Tout élève a le droit de refaire une rédaction si sa note est inférieure à 8

NOTATION : comment la note est-elle établie ?

Exemple :

CO : A		= 6,5 / 10	L : Langue	B		6,5 / 10
CR : C			P : Ponctuation	B		
			O : Orthographe	D		

Bonus présentation : + 1 maximum

Co : respect des consignes : évalué en cinq lettres ABCDE : voir ci-dessus (A = Très bien ... E : très mal)

CR : créativité-originalité : évaluées en cinq lettres ABCDE : idem

L : Langue : respect de la langue française (grammaire, vocabulaire & conjugaison)

P : Ponctuation **△** Trois phrases non coupées entraînent un arrêt de correction + devoir à refaire

O : Orthographe Pour les copies bien orthographiées, les fautes sont repérées seulement dans la marge (| ou +)

Vu l'effectif pléthorique de la classe, la correction de la totalité des fautes d'orthographe n'est pas garantie par le professeur.

Devoirs à refaire, sur décision de l'élève ou du professeur :

- **Sur décision de l'élève :**

L'élève qui a une note inférieure à 8 a le droit de refaire son devoir. Dans ce cas, la note du second devoir remplace celle du premier.

A titre exceptionnel, le professeur peut accepter qu'on refasse un devoir qui a eu une note comprise entre 8 et 9,9.

- **Sur ordre du professeur :**

ARRÊT DE CORRECTION :

Le professeur arrête la correction, ou ne la commence pas si la copie ne présente pas un minimum de lisibilité et de propreté, ou si elle est visiblement en dehors des consignes de longueur ou de langue.

L'ARRÊT DE CORRECTION est sanctionné par une NOTE DE 0 à 5, et L'OBLIGATION DE REFAIRE LE TRAVAIL dans un bref délai.

CORRECTION SA FAIRE à réception de la copie corrigée

La correction permet éventuellement d'obtenir des points supplémentaires. Seul le professeur en décide. L'absence de correction entraîne des points en moins.

La correction ne concerne que la forme : Langue, Ponctuation, et/ou Orthographe.

PLACER LES CORRECTIONS DE GRAMMAIRE OU DE PHRASES EN FIN DE COPIE (ou sur une feuille à part),

Langue : Fautes de Grammaire, de Conjugaison, ou de Vocabulaire :

Toute faute grave de langue est repérée par une **remarque entourée dans la marge**.

Si vous avez beaucoup fautes de langue, numérotez-les dans votre texte et placez avec le même numéro votre phrase à la fin ou sur votre feuille de correction.

- **Grammaire :** surlignage orange pour les fautes très graves

- **Vocabulaire :** quand un mot ne convient pas, vous pouvez avoir un « pendu » à compléter ? Cherchez bien !

- **Conjugaison :** les mentions R1 à R8 entraînent l'obligation de copier deux fois la règle en fin de copie (les règles sont sur la feuille « Règles de conjugaison » ou sur le site professoral ou en fin de cahier)

Ponctuation : Les ponctuations mineures manquantes sont repérées par des petits ronds.

Les fautes majeures (risque d'arrêt de correction) sont repérées par un surlignage bleu

Orthographe : CORRIGER EN RÉCRIVANT COMPLÈTEMENT LE MOT DANS LA MARGE :

pour les homophones majeurs : ce/se, et/est ; ou/où ; m'ont/mon ; m'a /ma ; mais/mes/m'est ; son/sont... ça/sa etc... il faut ajouter les mots voisins , sinon la correction n'a aucun sens.

En cas de doute, sur un mot, une orthographe, une faute de langue, ou la lisibilité de mes commentaires, il faut toujours demander au professeur.